

Préparation au concours Technicien

L'accès à cette préparation est soumis à un **test d'orientation** préalable.

	Concours interne	Concours externe	3eme concours
Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport technique portant sur une spécialité Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – ressources à distance Présentiel : 15 h / 2,5 jours Distanciel : 18 h / 3 jours	Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Réponse à une série de questions à partir d'un dossier portant sur une spécialité Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – ressources à distance Présentiel : 9 h / 1,5 jours Distanciel : 18 h / 3 jours	Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport technique portant sur une spécialité Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – ressources à distance Présentiel : 15 h / 2,5 jours Distanciel : 18 h / 3 jours
Apport de connaissances	Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours	Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours	Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours
Epreuves d'admission	Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation (pour les admissibles) – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen se réalise via le site <https://www.concours-territorial.fr/>